



ASSOCIATION DES GÉOGRAPHES
DE CÔTE D'IVOIRE

et ses partenaires

XIV^e JOURNÉES GÉOGRAPHIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

Edition 2024, Abidjan



Appel à communications International Pluridisciplinaire

**LA DÉCENTRALISATION ET LES DÉFIS
DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :
QUATRE DÉCENNIES D'EXPÉRIENCES AFRICAINES
ET INTERNATIONALES.**

Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny
18,19,20,21 Mars 2024

1. LE CONTEXTE ET LES ENJEUX DU COLLOQUE

La plupart des États abordent une nouvelle phase de leur organisation au tournant des années 1980, en s'inscrivant soit dans des politiques de décentralisation, soit dans l'approfondissement de celles-ci. La perspective du développement, et dans ce cadre, celle de la mobilisation des ressources locales, de diverses natures, est mise en avant. La décentralisation prend tout à la fois les allures de l'outil et du facteur de développement. Elle convie toutes les communautés nationales à des engagements en faveur d'un développement cohérent et équilibré de leurs États ou pays. Il reste entendu que ledit développement sera la traduction d'une vision globale, adossée à différents enjeux d'ordre sociétal et territorial. La plupart des États africains s'y engagent en s'appuyant sur des modèles importés. Ailleurs, c'est la révision des compétences des collectivités existantes et l'émergence de nouvelles collectivités et échelons institutionnels, qui caractérisent cette évolution. Il en résulte une reconfiguration dont les périmètres territoriaux sont plus ou moins calqués sur les anciens territoires de projets économiques comme ce fut le cas en France (F. Philizot, 2023).

On le sait, le débat a fait rage autour de la décentralisation, motivé, d'après la littérature, d'une part, par le contexte de son introduction ou de sa redéfinition, et d'autre part, par les enjeux qu'elle était censée cristalliser ou les conséquences redoutées des changements dont elle était porteuse. La possible révision ou renégociation des fondements et sources de la légitimité des pouvoirs, qu'elles soient politiques ou économiques, génère par exemple des frilosités. La démocratie pluraliste (ou représentative), annoncée, sape les bases des pouvoirs constitués, alors que la fin proclamée de l'État providence et de l'État entrepreneur et patrimonial cristallise les tensions éveillées. Cet État entrepreneur, que l'on déclare désengagé, investissait dans les territoires indifféremment des secteurs économiques et sociaux : il cohabitait peu ou prou à la case des pourvoyeurs d'emplois dans les sociétés publiques ou sociétés d'État. Dans certains contextes, le cheminement vers la décentralisation fut précédé d'une phase où la région par exemple fut appréhendée comme un territoire de projets et donc d'investissement (F. Perroux, 1968) : entreprises privées, collectivités territoriales et État étant à la manœuvre.

L'État devra désormais ouvrir et partager ses innombrables portefeuilles et réseaux avec les acteurs émergés de la décentralisation ou repositionnés par celle-ci. Au-demeurant, et structurellement, ces acteurs infranationaux ne sont pas moins ses représentants dans les territoires, quand bien même ils n'ont pas un statut hybride comme c'est le cas des nouveaux Districts ivoiriens. En outre, pour ces acteurs institutionnels, le temps de la décentralisation se conjugue avec celui des ONG, prolifiques, alors que les organisations internationales multilatérales ont progressivement relayé la coopération bilatérale (C. Freud, 2009).

La décentralisation instaure la compétition à toutes les échelles et à tous les échelons de pouvoir et d'action. Dans le domaine de la recherche, de nouvelles thématiques émergent, comme inspirés par le contexte et les enjeux du processus en cours. La sécurité, concept polysémique et thématique transversale, s'invite dans les leviers de la compétition, où elle prend les attributs d'une ressource, d'un input, d'un avantage comparatif pour des territoires en quête d'investisseurs dans leur course à l'investissement (A. Gnammon-Adiko, 2020). Elle

interroge, en effet, les réglementations sectorielles comme le foncier, l'intégrité des biens et des personnes, etc. Ce faisant elle relève de l'une des compétences des collectivités territoriales, de même qu'elle intègre l'agenda des organisations internationales, des bailleurs de fonds ou encore des sociétés financières et autres fondations. Directement ou non, elle cristallise des enjeux économiques et sociaux majeurs, qu'il conviendrait d'évaluer et d'analyser : par exemple au travers des emplois générés par les entreprises sociétaires, mais aussi des ressources fiscales produites.

Les collectivités territoriales se trouvent tout à la fois embarquées et piégées dans/par des agendas internationaux qui conditionnent autant leurs marges de manœuvre que leur visibilité, même nationale dans certains cas. De même que les États qui sont à la peine, les collectivités territoriales parviennent-elles à suivre le rythme accéléré des agendas, c'est-à-dire des glissements d'un modèle à un autre promu par les grandes agences internationales ? Surtout que bien souvent les termes de ces agendas sonnent comme des ultimatums ; ils ne sont pas négociables, alors qu'ils conditionnent l'accès des États aux différents guichets, même les plus « généreux ». Tout s'accélère entre l'adoption des modèles d'une part, et leur traduction, à l'échelon étatique, dans les processus et procédures de leur mise en œuvre ; celles-ci se trouvant parfois décalées. Ces décalages traduisent des rapports dissymétriques entre les instances décisionnelles, se définissant en position centrale, et celles de la mise en œuvre se situant dans les marges du système des relations internationales d'autre part. Les systèmes de valeur véhiculés par ces modèles promus et voulus exécutoires à pas de charge reflètent les différences de conception et/ou de représentation des éléments du modèle entre les pôles centraux et ceux de la périphérie (S. Latouche, 2000 ; M. Santos, 1998).

Les logiques des agendas sont-elles compatibles avec celles des acteurs territoriaux, au point de se traduire dans les stratégies d'investissement et les priorités qui s'en dégagent ? Entre les infrastructures en réseaux, les infrastructures économiques, les enjeux environnementaux et patrimoniaux, les services publics ou encore les secteurs sociaux de reproduction sociales et culturels, quelles directions ont la force d'aimant pour les collectivités territoriales ? La logique d'opportunité, la logique clientéliste, la cohérence territoriale, la réduction des inégalités socio-spatiales, à quels registres explicatifs renvoient ces choix ? Le durable relève-t-il plus du slogan que de la réalité ou du projet ?

Sous l'intitulé ci-dessus affiché, et au regard de son caractère planétaire, le colloque souhaite interroger l'avènement de la décentralisation et son évolution dans un contexte de mondialisation. Ce contexte est-il favorable à la décentralisation, et accélère-t-il sa mise en œuvre ou au contraire, la freine-t-elle ?

A partir d'un retour sur le contexte de son introduction et des débats orchestrés, le colloque abordera la mise en place effective de la décentralisation au travers des dispositions réglementaires, de son assise territoriale et sociopolitique ainsi que son niveau et degré d'appropriation par les acteurs sociaux. Les approfondissements successifs qu'elle a connus, son expansion, et la configuration de l'architecture territoriale en résultant, seront l'objet d'un intérêt marqué. Plus encore, le colloque devra débattre des effets de la décentralisation à l'aune des politiques et stratégies de développement des acteurs qui sont au pilotage des

institutions décentralisées : communes, villes, départements, régions, provinces et autres districts selon les pays. A ce niveau, les rapports entre les institutions décentralisées et les différentes instances de l'Etat ou de l'appareil étatique devront être éclairés, l'objet étant de saisir et d'analyser les interactions autour des enjeux et projets territoriaux. De ce point de vue, découle la question des articulations et interrelations entre le « décentralisé » et le « décentralisateur », sans oublier la nuée d'intervenants que constituent les entreprises et société civile, etc. Ce faisant, quelle (s) marge (s) pour chacun des deux niveaux/échelons face aux enjeux de développement territorial, alors que les bases de leurs légitimités respectives ou les rayons de celles-ci diffèrent ?

Dans ce sens, un colloque international sur la décentralisation et le développement des territoires, au cours des quarante dernières années, devra être particulièrement exigeant sur le plan scientifique. Il s'attellera, en effet, à un diagnostic-bilan du processus, et à des analyses sur le destin de la décentralisation. Le choix de la perspective comparative au-delà du continent africain en permettra l'enrichissement.

2. DEUX POSITIONNEMENTS DU COLLOQUE.

Ce colloque international, par son objet et sa perspective comparatiste à l'échelle internationale, revendique, deux positionnements.

Sur le plan scientifique et méthodologique, il s'inscrit dans une approche interdisciplinaire, et représente une tribune de partage d'expériences, d'analyses et de réflexions pour toutes les sciences sociales.

Un autre de ses positionnements est celui de se situer au croisement de la recherche et de l'action. Sous cet angle, il ambitionne d'être une tribune de confrontations entre chercheurs, décideurs et instances techniques œuvrant à l'opérationnalisation des résultats de recherche en retour de son offre de matériaux pour scientifiques engagés.

3. TROIS AXES DE REFLEXION : LES QUESTIONS EN DEBAT

A partir de son positionnement clairement ouvert, le colloque propose de mettre en débat les enjeux qui suivent, et structurés autour de trois axes.

Premier axe :La décentralisation, ses enjeux, ses itinéraires.

Le colloque ouvre un débat pour situer les contextes, les évolutions au travers de la typologie des collectivités, des compétences, des ressources, et dresser un bilan. Et ce bilan, pour être « intelligent » et crédible, insistera sur les acquis dans des domaines précis, les faiblesses dans d'autres domaines situés et illustrés également. Sans être nécessairement fleuve, ce bilan devrait s'atteler à pointer les facteurs explicatifs des choix et des actions qui les consacrent. Sous cet angle, les thématiques suivantes devront être abordées : le contexte de l'introduction de la décentralisation ou de sa reconfiguration et les débats déclenchés et orchestrés ; les conditions politiques et ou techniques de sa mise œuvre ; la conception et la représentation qu'en ont les sociétés d'implantation ; les tensions et conflits dont elle a été et demeure encore porteuse ; les configurations territoriales émergées ; les structurations économiques

induites ; les modèles de développement impulsés ; les normes et pratiques de gouvernance introduites ; les résistances enregistrées ; les ajustements imposés et ou consentis, etc. Les modifications enregistrées quant aux échelles territoriales et aux échelons institutionnels devront être questionnées également. Il paraît indispensable de rappeler les modèles de décentralisation connus et/ou expérimentés, par exemple par les entreprises dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire ou par les sociétés locales.

Les différents niveaux d'évolution de la décentralisation ne sont pas dénués d'intérêt. Aussi, conviendra-t-il d'interroger les fonctionnements qui en découlent, ainsi que les logiques qui les entraînent ou leur sont sous-jacentes. Dans certains cas, en effet, la multiplication des types de territoires institutionnalisés, dans d'autres, c'est la contraction, dans d'autres encore c'est l'hybridation des échelles et des échelons de pouvoir. Enfin, les phénomènes d'hybridation que l'on observe ici et là, et que traduisent, dans de nombreux contextes les districts, les régions métropolitaines et autres Grands périmètres englobant, méritent d'être interrogés.

Deuxième axe : La privatisation de l'économie et des services et les rapports/parteneriat public-privé.

Les artisans de la décentralisation n'ont pas fait mystère des enjeux économiques de celle-ci. La santé économique des territoires selon le modèle capitaliste est défendue à toutes les échelles temporelles. Aussi, cet axe sera-t-il une vraie tribune pour et à l'économie dans ses rapports aux territoires ici. Il interroge le rôle de l'entreprise sociétaire dans la décentralisation, par une double entrée ou approche. Une première approche privilégie l'expérience propre des entreprises basées sur leur organisation et leur fonctionnement interne comme des structures décentralisées (P. Massé, 1973) dans le cadre des pôles de développement ou du développement polarisé (F. Perroux, *ibid.* ; A. Hauhouot, 2003). Dans ce cadre, l'entreprise mobilise l'ensemble des ressources situées, des facteurs de production aux institutions et organisations associatives représentatives des forces sociales pour participer aux débats préalables aux arbitrages définissant et validant les conditions d'implantation et de dynamisation des activités qui concourent à la dynamique économique des territoires, non sans interroger les effets sociaux et environnementaux de la dynamique en question. Une seconde entrée consiste dans les interactions entre les entreprises d'une part, et les collectivités territoriales d'autre part, autour des enjeux de développement dans le contexte de la décentralisation. Ici, on a affaire à la confrontation des intérêts du territoire portée par les acteurs institutionnels, et ceux des entreprises (y compris artisanales) alléchées par les opportunités d'investissements situées, depuis les potentialités du sol et/ou du sous-sol en passant par les dispositifs réglementaires incitatives (fiscalité, droits sociaux des travailleurs, etc.) et autres édilités (L. Fontaine, F. Weber, 2011). La question des marges de manœuvre dont disposent des collectivités se trouve clairement posée ainsi. En miroir, il conviendra d'interroger aussi le positionnement des entreprises privées sur la décentralisation, et leurs attentes vis-à-vis des institutions qui en sont l'émanation. Plus explicitement, comment elles l'appréhendent, qu'est-ce qu'elle leur apporte dans le sens d'une influence et d'un rôle joué sur leurs activités ? Par exemple, sur les choix de localisation des activités ou encore sur la nature des investissements et leurs niveaux. Ces entrées ouvrent

la réflexion sur les interactions entre les collectivités privées d'une part, et les collectivités publiques d'autre part. Les premières, on le sait, sont de nature plus composite, puisque comprenant aussi bien les entreprises du secteur privé que les associations indifféremment de leur envergure et registres d'actions, organisations professionnelles, syndicats de travailleurs, mutuelles de développement, etc. Où, et autour de quels enjeux se construisent ou se défont, par exemple les interactions, entre les différentes catégories d'acteurs du champ socio-économique ?

Troisième axe : La citoyenneté en questions

Cet axe souhaite revenir sur l'un des enjeux de la décentralisation, à savoir la question de la citoyenneté. Celle-ci est discutée sous le prisme de la participation des populations aux politiques et actions de développement. Le cadre, les conditions et modalités de cette participation mettent en perspective les enjeux démocratiques de la décentralisation. La fameuse et nébuleuse société civile, si souvent convoquée par les institutions internationales (O. Godard et T. Hommel, 2005), constituera un point important des questions à débattre, notamment son émergence, son mode opératoire, ses ressources et les domaines d'intervention et d'action. Les positions, attitudes et actions des citoyens et des organisations dont ils se dotent ou se réclament apparaissent dès lors comme des éléments du débat. Leurs relations et interactions avec les autres acteurs sociaux, les milieux académiques ou encore les sociétés savantes, dans la définition des stratégies et politiques locales, leurs déclinaisons sectorielles, les tensions et conflits ainsi que leur régulation sont autant de points qui méritent d'être débattus. Ce débat met en jeu autant les représentations de ces différentes catégories, que leur projection dans les territoires, soit pour y entretenir et renforcer les dynamiques gagnantes, soit pour y inventer des parades aux tendances d'amaigrissement des « régions qui perdent » ou sont en proie à différentes formes de vulnérabilités socio-spatiales. Quelles marges ont les collectivités décentralisées pour des initiatives directes, pour définir adopter et mettre en œuvre des stratégies de développement territoriale autocentrée, face à des tensions et revendications motivées par les vulnérabilités sociales et spatiales et environnementales ? Surtout dans des contextes de déprise agricole, par exemple, ou de forte emprise des firmes multinationales. L'Etat peut-il s'accommoder d'une médiation a posteriori sans menacer d'une atteinte à ses prérogatives ?

4. MODALITES DE SOUMISSION DES RESUMES

Les auteurs sont invités à soumettre un résumé comptant au plus 5000 caractères (espaces compris) en Times New Roman 12. Les résumés doivent comprendre les éléments suivants :

- le titre de la communication en français, en caractère gras, Times New Roman, taille 12 ;
- le titre de la communication en anglais, en caractère gras, Times New Roman, taille 12 ;
- l'identité du ou des auteurs : nom (en lettres capitales), prénom (s) (en lettres minuscules), taille 11 ;

- le nom et l'adresse postale du laboratoire ou de la structure de rattachement et l'E-mail (en minuscules), taille 10 ;
- les axe(s) thématique(s) envisagé(s)
- 5 mots-clés au maximum ; taille 10.

Les résumés (en Français et en Anglais) et les communications sont à déposer uniquement en fichier attaché aux adresses suivantes :

agcicolloque@gmail.com

colloquecodec2024@gmail.com

5. CALENDRIER

- -Appel lancement du colloque : Juin 2023
- -Date limite de soumission des résumés : 30 septembre 2023
- -Retour d'évaluation des résumés au comité scientifique : 30 octobre 2023
- -Retour d'évaluation des résumés aux auteurs : 30 Novembre 2023
- -Envoi des textes complets des communications retenues : 30 janvier 2024
- -Tenue du colloque : 18, 19, 20 mars 2024 (3 jours de communications) et 21 mars 2024 (1 jour d'excursion)
- -Lieu : Abidjan
- -Publication des actes : courant 2024

6.FRAIS DE PARTICIPATION

- Chercheurs et Enseignants: 50 000 FCFA
- Membres d'autres structures : 50 000 FCFA
- Enseignants des Collèges et Lycées : 30 000 FCFA
- Etudiants de l'Ecole Normale Supérieure: 30 000 FCFA
- Doctorants: 20 000 FCFA
- -Etudiants en Master : 10000 FCFA

NB : Ces frais donnent droit au kit du colloque, à la pause-café, au déjeuner et à l'excursion. Ils n'incluent pas l'hébergement.

7.LES COMITES DE MISE EN ŒUVRE

7.1. Le Comité Scientifique

Présidente : Pr KOFFIE-BIKPO Céline, Université Félix Houphouët-Boigny/ IGT, LIMERSAT, Abidjan, RCI

Vice-Président : Pr KADET Gahié Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, ERESP, LaboVST, RCI

Membres

Pr Yapi-Diahou Alphonse, Université Paris 8/LADYSS UMR 7533 (CNRS, Universités Paris 1-Paris 8 - Paris Nanterre -Paris Diderot), France

Pr Nassa Dabié Axel Désiré, Université Félix Houphouët-Boigny / IGT, ERESP, Abidjan, RCI

Pr Anoh Kouassi Paul, Université Félix Houphouët-Boigny / IGT, GRETSSA, Abidjan, RCI

Pr Koffi Brou Emile, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Pr Raynaud Michel Max, Université de Montréal/RESAUD, Canada

Pr Milian Johan, Université Paris 8/ LADYSS UMR 7533 (CNRS, Universités Paris 1-Paris 8 - Paris Nanterre -Paris Diderot), France

Pr Hauhouot Asseyo Célestin, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, LATIG, Abidjan, RCI

Pr Klassou Selom, Université de Lomé/LARDYMES

Pr Chenal Jérôme, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse

Pr Jean-Fabien Steck, Université Paris Nanterre, France

Pr Wade Cheikh Samba, Université Gaston Berger/LEIDI, Dakar, Sénégal

Pr Assi Kaudhjis Joseph, Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI

Pr Desse Michel, Nantes Université, France

Pr Gogbe Téré, Université Félix Houphouët-Boigny / IGT, ERESP, Abidjan, RCI

Pr Alla Della André, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, GEDES, Abidjan, RCI

Pr Kablan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, LIMERSAT, Abidjan, RCI

Pr Mamadou Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger

Pr Offoume-Berton Yolande, Université Marion N'gouabi, Brazzaville, Congo

Dr (MC) Pottier Patrick, Nantes Université, France

Dr (MC) Coulibaly Yaya, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, Abidjan, RCI

Dr (MC) Touré Mamoutou, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, Abidjan, RCI

Dr (MC) Kouassi Kouamé Sylvestre, Chaire Unesco/Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI

Dr (MC) N'doutorlengar Médard, Université de Sarh, N'djamena, Tchad.

7.2. Le Comité de Lecture

Président : Pr Koffi Brou Emile, Université Alassane Ouattara /LaboVST, Bouaké, RCI

Vice-Président : Dr (MC) Kamagaté Sanaliou, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, Abidjan, RCI

Membres

Pr Bezunesh Tamru, Université Paris 8/LADYSS UMR 7533 (CNRS, Universités Paris 1-Paris 8 - Paris Nanterre -Paris Diderot), France

Pr Wade Sheikh Samba, Université Gaston Berger/LEIDI, Dakar, Sénégal

Pr Yelkouni Martin, Institut Africain de Développement, Lyon, France

Pr Chenal Jérôme, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse

Pr Raynaud Michel Max, Université de Montréal/RESAUD, Canada

Pr Gibigaye Moussa, Université d'Abomey Calavi, Cotonou, Bénin

Pr Vigninou Toussaint, Université d'Abomey Calavi, Cotonou Bénin

Pr Kola Edinam, Université de Lomé/LARDYMES
Pr Sokemawu Koudzo, Université de Lomé/LARDYMES
Pr Loba Don Akoun Franck Valéry, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, CAPDEV, Abidjan, RCI
Dr (MC) Konan Kouadio Eugène, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, LAMINAT, Abidjan, RCI
Dr (MC) Bébé Kambiré, Université Félix Houphouët-Boigny/ IGT, Abidjan, RCI
Dr (MC) Gnammon-Adiko Agnès, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERSP, LaboVST, RESAUD, Abidjan, RCI
Dr (MC) Yeboué Koffi Stéphane, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI
Dr (MC) Yassi Gilbert Assi, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, LaboVST, RCI

7.3. Le Comité d'Organisation

Présidente : Dr (MC) GNAMMON-ADIKO Agnès, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, RESAUD, LaboVST, Abidjan, RCI

Vice-Président : Dr (MC) YASSI Gilbert Assi, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, LaboVST, RCI

Membres

Dr (MC) Kassi-Djodjo Irène, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan, RCI
Dr (MC) Koffi-Didia Adjoba Marthe, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /GR2, LaboVST, Abidjan, RCI
Dr (MC) Boka Abéto Constance, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT/EGECTAN, Abidjan, RCI
Dr (MC) Aboya Narcisse, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, Abidjan, RCI
Dr (MC) Micheline Kouassi-Koffi, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /CAPDEV, Abidjan, RCI
Dr (MC) Adayé Assunta Akoua, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /LaboVST, Abidjan, RCI

Dr (MC) Kouadio Adou François, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LaboVST, Abidjan, RCI
Dr (MC) Tagro Marcelle-Josée Epouse Nassa, UFHB, Institut d'Ethnosociologie, Abidjan, RCI
Dr (MC) Sory Issa, Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Dr HDR Djamel Telaidjia, Université Badji Mokhtar, Laboratoire Analyses Urbaines et Environnementales, Annaba, Algérie
Dr (MC) Nsegbe Antoine de Padoue (Ph.D.), Université de Dschang, Cameroun
Dr Dembélé Ousmane, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, RESAUD, Abidjan, RCI
Dr Macaba Adelaïde, Université de Maputo, Mozambique

Dr (MC) Adou Diané Lucien, Université Lorougnon Guédé, Daloa, RCI
Dr (MC) Aka Adou Marcel, Université Lorougnon Guédé, Daloa, RCI
Dr (MC) Assué Yao Jean-Aimé, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr (MC) Diarrassouba Bazoumana, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI
Dr (MC) Diby Kouakou Martin, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /LaboVST, Abidjan, RCI
Dr (MC) Diabagaté Abou, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /ERESP, Abidjan, RCI

Dr (MC) Dindji Médé Roger, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI

Dr (MC) Djah Armand Josué, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr (MC) Gouaméné Didier-Charles, Université Jean Lorougnon Guédé/LaboVST, Daloa, RCI

Dr (MC) Konan Kouamé Hyacinthe, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI

Dr (MC) Kouadio Adou François, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /LaboVST, Abidjan, RCI

Dr (MC) Kouadio Nanan Kouamé Félix, Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI

Dr (MC) Kouman Koffi Mouroufié, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, LIMERSAT, RCI

Dr (MC) Kra Kouadio Joseph, Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Bouaké, RCI

Dr (MC) Silué Pebanagnanan David, Université Péléféro Gon Coulibaly, Korhogo, RCI

Dr (MC) Yao Kouassi Ernest, Université Jean Lorougnon Guédé/LaboVST, Daloa, RCI

Dr (MC) Yeboué Koffi Stéphane, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo, RCI

Dr Touré Tiégbou Augustin, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/ LAMINAT, Abidjan, RCI

Dr Atta Kouacou Jean-Marie, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LaboVST, Abidjan, RCI

Dr Adomon Abodou Athanase, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Bamba Yaya, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LATIG, Abidjan, RCI

Dr Bohoussou Séraphin, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Coulibaly Salifou, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr (MC) Coulibaly Sidiki, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan, RCI

Dr Diémé Gwladys Alida, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Doho Bi Tchan André, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Effe Kra Gabin, Université Félix Houphouët-Boigny/LaboVST, Abidjan, RCI

Dr Golly Anne Rose N'dry, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Konan N'zué, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Kouakou Aya Louise, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/GR2, Abidjan, RCI

Dr Kouakou Bah, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Kouassi Frédéric, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, §GR2, Abidjan, RCI

Dr Lambert Kouamé, LaboVST, RCI

Dr Mel Trotsky, Université Jean Lorougnon Guédé/LaboVST, Daloa, RCI

Dr N'guessan Kouakou Firmin, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Namoi Ahiza Célestine, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Adoni Kpélé Hervé, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Koné Tapé Fatoumata, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Tanoh Jean-Philippe Anicet, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Boris Konan Kouassi Parfait, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Esoh Emmanuel, , Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan, RCI

Dr Serikpa Joël, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, RCI

Dr Silué Tangologo Sylvain, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Siyali Wanlo Innocents, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Yapi Atsé Calvin, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Yapo Antoine Gbocho, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké, RCI

Dr Béhibro Aka Marie Florence, Université Péléféro Gon Coulibaly, Korhogo, RCI

Dr Sylla Daouda, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LATIG, GR2, Abidjan, RCI

Dr Awoman Florence, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, GRETSSA, Abidjan, RCI

8. BIBLIOGRAPHIE

ALVERGNE Christel, 2008, Le défi des territoires, comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'ouest et du centre, Paris, Karthala-PDM, 263 p.

BERGER M., CHALEARD J. L. (dir), 2017, Villes et campagnes en relations, Paris, Karthala, 299p.

BOHOUSSOU S. 2009, Le district d'Abidjan et l'équipement des espaces à la périphérie de la ville, thèse de doctorat de géographie, nouveau régime, Abidjan, IGT, 339 p.

BRANCACCIO F., GIULIANI A., VERCELLONE C, 2022, Le commun comme mode de production, Paris, éditions de l'éclat, 353 p.

CHALEARD J. L. (dir) ,2014, Métropoles aux Suds. Le défi des périphéries, Paris, Karthala, 441p.

CLAVAL P., 1978, Espace et pouvoir, Paris, PUF, 257 p.

COLL J.-L., GUIBBERT J.-J, (coord) ,2005, L'aménagement au défi de la décentralisation en Afrique de l'ouest, Toulouse, PUM, 305p.

DANVIDE T. B., YAPI-DIAHOU A., Boko M., 2014, « Décentralisation, instruments et politiques de l'habitat à Cotonou (Bénin) », *In* : Martine Vézina, Emmanuel Raufflet, Christian Jetté, Acte du 15^{ème} Colloque du CRISES – HEC Montréal Canada – Les Cahiers du CRISES, Collection Hors-Série HS 1401, pp31-41.

DELE O., ADEBAYO W. ET SOROMEKUN K. (éds)., 1999, Governance and democratization in west Africa, Dakar, Codesria, 378 p.

FONTAINE L. WEBER F. (dir), 2011, Les paradoxes de l'économie informelle, Paris, Karthala, 276 p.

FREUD C., 2009, De la Coopération française à la Banque mondiale, Paris, Karthala, 256 p.

GNAMMON-ADIKO Agnès, 2020, Insécurité urbaine, politiques et pratiques sécuritaires dans la métropole abidjanaise, une géographie de la sécurité, Thèse de Doctorat d'état Es-Sciences humaines, Université Félix Houphouët-Boigny, 345p +annexes Côte d'Ivoire

GNAMMON-ADIKO Agnès, 2018, « Réflexions sur les enjeux de l'insécurité en Côte d'Ivoire », *In* Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, Abidjan, Géotrope, n°2-2018, pp. 139-151

GODARD O., HOMMEL T, 2005, Les multinationales, un enjeu stratégique pour l'environnement et le développement durable ? *In* Revue internationale et stratégique, vol. 4, N° 60, pp. 101-112.

GUMUCHIAN H et al. 2012, Les acteurs, ces oubliés du territoire, Paris, Anthropos, 186 p

HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, Collection Essai, 374 p.

IGUE J.O. 1995 - Le territoire et l'Etat en Afrique, Paris, Karthala, 272 p.

- KOFFI-DIDIA A. M, YASSI G. A., PISTRE P., ARAGAU C. (dir), 2020, Des espaces ruraux face aux métropoles, GEOTROPE, Abidjan, EDUCI, 203 p.
- LATOUCHE S. 2000, La planète uniforme, Editions Climax, 201 p.
- MASSE P. 1973 : La crise du développement, Paris, Gallimard, 183 p.
- PERROUX F., 1968, Les investissements multinationaux et l'analyse des pôles de développement et des pôles d'intégration, In Revue Tiers-Monde, Tome 9, n°34, 1968, pp 239-265.
- PHILIZOT F., 2023, La création de la Datar, Cahiers français, N° 431, pp. 111-119
- SANTOS M., 1998, La nature de l'espace, Paris, l'Harmattan, 265 p.
- SAWADOGO R.A., 2001, L'Etat africain face à la décentralisation, Paris, Karthala.
- SEN A. 2000, Repenser l'inégalité, Paris, Seuil, 281 p.
- SEN A. 1999, Development as freedom, Oxford university Press, 232 p.
- SOLINIS G. (dir), 2005, Construire des gouvernances : entre citoyens, décideurs et scientifiques, Unesco-PIE-Peter Lang.
- YAPI-DIAHOU A., 2022, « De la décentralisation et du développement : un mariage par consentement ou un mariage de raison ? » In Koffi-Didia AM., Yassi GI, Pistre P. et Aragau C. (dir). *Des espaces ruraux face aux métropoles*, Actes de séminaire international d'Abidjan, Spécial *Géotrope*, pp. 61-71.
- YAPI-DIAHOU A, 2005, Les défis de l'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest, in Coll J.L., Guibbert J.J. (ed.), *L'aménagement au défi de la décentralisation en Afrique de l'Ouest*, Toulouse, PUM, collection « Villes et Territoires », pp. 39-58.
- YATTA F. P., 2009, La Décentralisation Fiscale en Afrique. Enjeux et perspectives, Karthala-PDM, Dans *Techniques Financières et Développement* 2013/3 (n° 112), pp. 127 à 135.